

FORMATION 2023 : Influence, représentation d'intérêts, affaires publiques



Cycle de professionnalisation au métier de la représentation d'intérêts

Composé de 3 modules de formation complémentaires pour progresser dans le métier des affaires publiques ou du plaidoyer

Formations agrées QUALIOPI

\mathcal{C} ш RAMM

Cycle de 3 sessions de formation

La professionnalisation de la représentation d'intérêt

Vendredi 17 novembre Nouveau: un module E-learning décentralisation et déconcentration Construire une stratégie d'influence, Vendredi 1 décembre anticipation et aestion de crise Nouveau: un intervenant extérieur Vendredi 8 décembre son plan d'actions au Parlement Nouveau: un module E-learning sur le **Parlement**

Une série de 3 modules complémentaires

Le programme 2023 a été totalement repensé pour insister davantage sur les méthodes et les analyses de cas pratiques sans nier les fondamentaux du métier et la connaissance nécessaire des institutions.

Le mode collaboratif entre les stagiaires est privilégié pour analyser les retours d'expériences.

Des intervenants extérieurs, professionnels du métier sont invités à venir travailler les cas pratiques et à partager leurs analyses.

Chaque session permet de faire une analyse des enjeux d'opinion, du système de la décision publique et des échéances en lien avec l'agenda politique et public.

Des modules d'e.learning sur les parties plus académiques complètent la formation et sont transmis avant chaque session. Des petits quizz au cours de chaque session reviennent sur les points essentiels.

Les livrables sont retravaillés dans ce sens et allégés.

COMPRENDRE LES CLÉS DE L'INFLUENCE LOCALE : ANCRAGE LOCAL ET ACTION TERRITORIALE

Comment une entreprise doit-elle travailler son ancrage local et notamment pour des sites industriels ?

Comment une fédération, une entreprise en réseau avec des directeurs ou délégués régionaux peut-elle agir en cohérence dans les territoires et quelle évolution de ce métier dans les grandes villes de France ?

Comment initier des projets de territoires qui associent les collectivités locales et autres parties prenantes des territoires ?

Cette formation est complétée par un e.learning autour des évolutions de la décentralisation et déconcentration et des débats en vigueur sur la fiscalité locale.

- L'analyse des mots : de l'influence locale, à l'ancrage local, à la représentation d'intérêts
- Le cadre et les comportements d'un nouveau métier partout dans les territoires
- L'analyse d'une décision locale : comprendre le système de la décision locale et analyser un écosystème régional
- Les enjeux du **développement** : faire et ne pas faire
- La nécessité d'apporter des idées nouvelles spécifiques à chaque territoire
- Les liens entre décisions nationales et décisions locales ; la nouvelle force des territoires
- Le rôle des associations d'élus, des clubs et réseaux de territoires (les partenariats)
- La recherche de financements autour de projets
- HATVP/ volet territoires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux des politiques publiques dans les Territoires
- Maîtriser des méthodes du dialogue territorial
- Construire son plan d'action territoriale
- Rechercher son ancrage local
- Identifier et nourrir le dialogue avec les parties prenantes des territoires
- Comprendre les évolutions de la loi Sapin 2 et le lien avec les Territoires

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE D'INFLUENCE, ANTICIPATION ET GESTION DE CRISE

Une session d'une journée pour construire une stratégie d'influence sur le court ou moyen terme.

Des cas pratiques doivent permettre d'appréhender la logique et de repartir avec une véritable méthode permettant d'anticiper et de suivre une gestion de crise.

En plusieurs étapes :

- Définir ses objectifs juridiques et techniques en lien avec la stratégie de l'entreprise et la stratégie de développement durable pour une cohérence parfaite.
- Analyser ses objectifs par rapport à l'actualité, au débat public, aux enjeux d'opinion ; les points de controverses. Risques et opportunités.
- Comprendre les étapes du **temps de la décision publique** et le système qui amène un décideur public à avancer ou reculer
- Analyser l'écosytème sur chaque enjeu et l'influence
- Décider de la stratégie de pédagogie, de contournement, d'attaque ; d'expérimentation et analyser l'intérêt ou pas de travailler certaines cibles, d'utiliser les médias, de créer des coalitions...
- Anticiper la gestion de crise et la préparer
- Travailler le positionnement, l'argumentation, les données clés et former un porte-parole.
- Valider les étapes de son plan d'actions

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Construire une stratégie d'influence directe ou d'encerclement
- Maîtriser les étapes de la construction d'une stratégie vis-à-vis des décideurs publics
- Être capable de mettre en œuvre un plan d'actions
- Analyser le contexte public et politique
- Analyser les méthodes des stratégies d'alliés
- Simuler un entretien avec recherche d'argumentation constructive

COMPRENDRE LE SYSTÈME PARLEMENTAIRE ET CONSTRUIRE SON PLAN D'ACTION AU PARLEMENT

Cette session permet de comprendre le système de fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, des groupes parlementaires et des commissions. Cette formation doit permettre de comprendre la procédure législative, de préparer les modalités d'une intervention législative mais également la construction d'un réseau.

Un module E-learning pour détailler les règles du droit parlementaire sera transmis préalablement et des petits quizz permettront de revenir sur quelques fondamentaux.

- Analyse du système parlementaire du fait de la majorité relative, du fonctionnement des groupes parlementaires et du rôle du Sénat. L'agenda parlementaire.
- Analyse de l'écosytème du parlement entre les parlementaires par sujet, les commissions, les groupes parlementaires. Le rôle des groupes charnières. Les acteurs influents entre les parlementaires, les collaborateurs, les administrateurs et chargés de mission groupes. Le poids de l'influence locale redéfini.
- Travail de pédagogie et de dialogue. Le travail sur le positionnement en lien avec le travail parlementaire et l'agenda. L'analyse de la veille. L'intérêt des rencontres. Savoir mener un RV, animer un déjeuner parlementaire, préparer une audition. Les autres méthodes.
- Initiative parlementaire
- Méthode d'une intervention législative : le dossier législatif, l'amendement, le lien avec le gouvernement, le contact avec les parlementaires.
- Déontologie Sapin 2 et reporting pour une démarche efficace mais responsable

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Apprendre la procédure législative
- Connaître le fonctionnement du travail législatif
- Préparer sa cartographie
- Créer son réseau de contacts au Parlement et gérer son influence
- Avoir une veille utile
- Savoir mener une intervention législative et la rédaction d'un amendement

PROFESSIONALISATION DU METIER DE L'INFLUENCE

Objectifs pédagogiques de chaque formation et préreauis

Le programme est composé de modules indépendants les uns des autres mais complémentaires et ne nécessite pas de prérequis.

Une personne qui veut suivre au minimum 3 modules peut aspirer à prendre des responsabilités dans une direction affaires publiques d'une entreprise, fédérations, associations ou ONG. Elle peut également prendre en main l'animation d'une délégation régionale. Public visé: profils affaires publiques, plaidoyer, communication, déléqués généraux, juridiques, RSE, collectivités et territoires.

Animation et moyens pédagogiques

Le principe de la formation est totalement collaboratif. Retours d'expériences, mises en situation et jeux de rôle alternent pendant la formation. Toutes les sessions reposent sur 4 piliers: le droit institutionnel et parlementaire, la démarche métier, le comportement et les démarches responsables.

Les participants peuvent assister à la formation en présentiel ou distanciel mais nous recommandons le premier mode afin de faciliter le partage d'expériences entre stagiaires et les échanges lors du déjeuner pris dans les bureaux. Les outils digitaux sont intégrés dans toutes les étapes et plan d'actions.

Les documents académiques sont disponibles une semaine avant la formation et sont traités le jour de la formation sous format QUIZZ. Ils seront privilégiés en 2023 en module e.learning

Des directeurs et consultants de SÉANCE PUBLIQUE animent les séquences, présentent et analyses des études de cas proches de ce qu'ils ont pu gérer.

Des experts extérieurs peuvent analyser un cas et apporter leurs retours d'expérience.

Le déjeuner est un temps d'échange convivial sur les expériences, les réussites et les difficultés rencontrées.

Evaluation I certification

Un référentiel de compétences sur le métier des affaires publiques est en cours de préparation.

Une plateforme d'évaluation sera prochainement ouverte afin de permettre une évaluation en ligne à l'issue de chaque journée de formation.

Formation 23 Affaires Publiques | SEANCE PUBLIQUE

SÉANCE PUBLIQUE : UNE COMMUNAUTÉ MÉTIER

SÉANCE PUBLIQUE propose à chaque participant ayant couvert deux modules de devenir membre de la communauté Métier.

- Un événement annuel de la communauté avec des intervenants extérieurs.
- L'invitation à tous les évènements organisés par SÉANCE PUBLIQUE : Atelier Saint-Simon avec des personnalités, Groupe Territoires, Workshop métier, Observatoire du Parlement avec Harris Interactive.
- La possibilité d'utiliser ponctuellement entre deux RV dans le quartier des ministères, les bureaux de SÉANCE PUBLIQUE.

Nous souhaitons associer la communauté métier pour intégrer les jeunes générations et étudiants dans la professionnalisation de ce métier.

Chaque année, une Journée Portes Ouvertes permet d'associer la communauté, d'ouvrir notre travail aux étudiants qui souhaitent mieux comprendre ce métier. Cette journée est un temps de rencontres, d'échanges et d'orientations pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et que nous nous devons d'encourager mais également pour ceux qui souhaitent évoluer dans leur carrière. Un certain nombre de directeurs affaires publiques participent à ces rencontres.

Chaque année, la communauté propose un accompagnement à une association, fondation ou un organisme investi sur une cause d'intérêt public. SÉANCE PUBLIQUE assure cette mission dans le cadre d'un mécénat de compétences. Le jury est composé de la communauté métier.

Rejoignez la communauté Métier SÉANCE PUBLIQUE FORMATION dès l'inscription pour deux modules.

Pour vous inscrire ou formuler votre demande sur-mesure, contacter Sarah BESSE, responsable formation de SEANCE PUBLIQUE : sbesse@seance-publique.com

01 70 39 51 76 www.seance-publique.com

SÉANCE PUBLIQUE : UN LIEU DE PARTAGE POUR LES PROFESSIONNELS



Journée Portes Ouvertes de SÉANCE PUBLIQUE,

- Une étude menée par le cabinet sur les liens entre le Parlement et les représentants d'intérêts
- Jean-Daniel LÉVY, Directeur Délégué de Harris Interactive.

Suivez notre actualité et inscrivez-vous à nos prochains évènements sur notre site : http://www.seance-publique.com/



DÉMARCHE QUALITÉ : RÉFÉRENCEMENT QUALIOPI



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : ACTIONS DE FORMATION

SÉANCE PUBLIQUE s'engage à déployer des **formations de qualité** appuyées sur les critères suivants :

- Des objectifs de chaque formation clairement définis
- Une adaptation de chaque session aux objectifs et aux stagiaires inscrits
- Des modalités pédagogiques et d'animation sans cesse renouvelé
- Des dispositifs d'évaluation de chaque session
- La **prise en compte à l'issue de chaque session des appréciations** rendues par les stagiaires
- La qualification professionnelle des intervenants par rapport aux enjeux traités

SÉANCE PUBLIQUE a un **agrément** formation et une référence QUALIOPI (N° de certificat QUALIOPI : QUA21100112).

Chaque financeur peut inscrire ces formations dans son catalogue de référence selon ses propres modalités

Le prix d'une session de formation sur une journée est **de 1 100 € HT** (déjeuner et livrable compris)

- Durée de chaque formation : 8 heures de formation incluant un déjeuner.
- Délais d'accès : inscription à une session possible jusqu'à 48 heures avant la formation.
- Prérequis : pas de prérequis.

Une inscription encadrée par une convention de formation ne peut être annulée à moins de 4 jours de la formation soit le lundi avant 18h00. Passé ce délai une facture sera transmise.

Chaque session se déroule dans les bureaux de SEANCE PUBLIQUE au coin de la Rue saint Simon et du boulevard Saint Germain dans le quartier des ministères et les stagiaires peuvent au cours de la journée bénéficier de tous les avantages d'un cabinet de Conseil.

DÉMARCHE QUALITÉ: RÉFÉRENCEMENT QUALIOPI



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : ACTIONS DE FORMATION

Tous les consultants de SÉANCE PUBLIQUE assurent des formations. Ils sont inscrits sur le répertoire de la HATVP et s'engagent à respecter la loi SAPIN 2 et les règles de confidentialité.

Chaque stagiaire, en fin de formation est amené à remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation. Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de la session.

Des formations intra-entreprises peuvent être composées sur mesure en fonction des besoins des entreprises et organisations.

Pour toute réclamation :

Veuillez adresser votre demande par e-mail à **Sarah BESSE**: **sbesse@seance-publique.com** Veuillez préciser l'objet de la réclamation et la formation concernée. Un accusé de réception vous sera envoyé sous 48 h.

Pour toute personne en situation de handicap, nous étudierons ensemble votre demande. Vous pouvez contacter notre référente handicap :

Sarah BESSE: sbesse@seance-publique.com

A PROPOS DE SEANCE PUBLIQUE

SÉANCE PUBLIQUE est une société de conseil en affaires publiques créée depuis plus de 10 ans par Capucine Fandre. SÉANCE PUBLIQUE intervient avec

Des consultants expérimentés pour des entreprises, des fédérations professionnelles, des établissements publics. SÉANCE PUBLIQUE décrypte le débat public et les clés de la décision publique.

Les consultants suivent des missions de conseil en affaires publiques, de lobbying de crise, d'ancrage et de développement local mais également des missions de dialogue, de veille et d'études : positionnement, discours, argumentation, négociation, tables rondes, contacts... Dans toutes les étapes des missions, SÉANCE PUBLIQUE s'attache à mettre en pratique les exigences d'un lobbying responsable®.

SÉANCE PUBLIQUE s'est investie dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et conjugue ainsi responsabilité sociale, sociétale, environnementale et civique.

Le dialogue expert avec les élus 2-4 rue de Saint-Simon 75007 PARIS

2-4 rue de Saint-Simon 75007 PARIS Tél. 01 45 44 50 95 www.seance-publique.com

